Conseil d'école Louis Babin du 14 juin 2012

Etaient présents à cette réunion :

- Patrice Ducrou, directeur de l'école,
- Mmes Faucheux, Viandier, Gasquez, Legroux, Delaunay, Gonsard, enseignantes
- M Prudhomme, conseiller municipal, mairie de Saint-Germain-lès-Arpajon
- Mmes Ledoux, Znenda, Balat et MM Obame, Guinée, délégués parents d'élèves AGPE

1. Effectifs – Rentrée scolaire

Pour la rentrée 2012-2013, l'école s'oriente vers une année à 8 classes.
Un mot a circulé dans les cahiers de correspondance afin de demander aux parents de confirmer la présence de leur enfant à la rentrée prochaine. Pour les enfants qui rentreraient après la rentrée officielle, les familles concernées ont remis un courrier confirmant néanmoins la présence de leur enfant dans l'école pour l'année scolaire 2012-2013.
A ce jour, toutes les familles ont répondu.

L'effectif suivant a donc été envoyé en juin au Directeur d'Académie :
CP : 42 élèves, CE1 : 47 élèves, CE2 : 48 élèves, CM1: 33 élèves et CM2 : 27 élèves
Total : 197 élèves (auxquels il faut rajouter 2 dérogations exceptionnelles)

A ce jour, l'Inspection d'Académie ne prend pas en compte ces chiffres. L'école commencera à priori à 7 classes le jour de la rentrée. Le comptage des élèves permettra la réouverture de la 8ième classe. Au vu des chiffres, une demande de levée de cette mesure avant la rentrée est faite par la ville.

2. Etude en octobre

A la rentrée prochaine, l'étude débutera au 1er octobre ce qui est très préjudiciable pour certains enfants qui ne pourront pas faire leurs devoirs en septembre, du fait d'une impossibilité d'être aidé efficacement en dehors de l'école. Il est demandé par les délégués de parents que la Mairie trouve une solution pour ces élèves : démarrer une seule étude dès Septembre pour y intégrer ces élèves, choisis par les enseignants en fonction de profils spécifiques.

3. Menus de la cantine le vendredi

Monsieur Prudhomme explique que dans un souci d'équilibre alimentaire, du poisson est proposé 2 fois par semaine mais pas nécessairement le vendredi. En effet, la cantine s'approvisionne à Rungis et privilégie les achats de poisson au moment où le cours n'est pas trop élevé.

4. Travaux durant l'été et besoins de l'école

Les 2 classes-tests de l'éco-école vont être repeintes.
Les télécommandes des appareils intervenant sur les cycles circadiens vont être installées pour la rentrée. Une des gouttières de la cour est défectueuse : elle sera également réparée. Une liste de « petits travaux » va être transmise aux services techniques comme chaque année

5. Sorties scolaires. Coopératives de classes-coopérative centrale

Certains parents se sont étonnés de se voir réclamer une participation supplémentaire de 2 euros pour une sortie alors que la sortie était financée par la coopérative de classe.
Monsieur Ducrou rappelle donc le fonctionnement des 2 niveaux de coopératives : dans chaque classe et centrale au niveau de l'école.
Chaque enseignant gère la coopérative de sa classe avec les 2 appels de l'année.
Monsieur Ducrou, gérant les 2 coopératives, fait une répartition en fonction des projets de chaque classe.

Il peut être demandé aux parents une participation supplémentaire spécifique, ce qui a été le cas pour la sortie à Breteuil
Compte tenu de la très faible somme totale que représentait ce coût supplémentaire (une soixantaine d'euros seulement), il a été admis que la compensation financière aurait pu être prise en charge par la coopérative centrale.

6. Récréation : pluie et surveillance

Au cours du dernier trimestre, les enfants sont restés sous la pluie lors d'une partie de la récréation.
Monsieur Ducrou explique les faits : ce jour-là, alors que les enfants étaient en récréation, la pluie est tombée brutalement, dans le même temps un enfant s'est blessé suite à une chute et ne pouvait être déplacé. Tout ceci a généré divers mouvements en attendant l'arrivée des pompiers, les enseignants n'ont pas pu mettre les enfants tout de suite à l'abri, ce qui s'explique par ces évènements précis du jour et reste tout à fait exceptionnel.

Surveillance : les inquiétudes de certains parents concernant les problèmes de « jeux dangereux » dans la cour ayant déjà étant été abordés au conseil d'école précédent, Monsieur Ducrou réexplique qu'un protocole de surveillance est appliqué au mieux dans l'école.
Malgré tout, certains parents remontent régulièrement leurs interrogations sur ce sujet.
Monsieur Ducrou encourage ces parents à prendre rendez-vous, si besoin est, pour échanger sur ce sujet et expliquer les divers protocoles mis en place dans l'école.

7. Eco-école

L'école a été labellisée cette année encore pour son projet Eco-école.
Le diplôme a été remis en juin et les parents sont invités à aller sur le site de l'école, les différents graphiques concernant la baisse de la consommation dans l'école pour cette année.
Un nouveau drapeau sera mis en place prochainement. Une cérémonie est prévue d'ici fin juin.
L'année prochaine, les enfants travailleront sur le thème de l'alimentation.

8. Evaluations CE1-CE2

Les parents ont été reçus dans les classes par chacun des enseignants pour faire une synthèse.
Cette année, les résultats ne sont pas transmis au niveau national.

9. Fête de l'école

Il a été convenu que les plats apportés par les parents seraient vendus un peu moins chers, pratique à pérenniser pour les années suivantes.
Spectacle à 11h, inauguration de la fresque en présence des artistes.
Remise d'un bouquet à Madame Belkharoub pour son départ en retraite.

10. Pré-liste de fournitures pour la rentrée

Il est convenu qu'une pré-liste de fournitures scolaires pour la rentrée sera donnée en juin.

Compte rendu effectué avec l'aide des délégués de parents d'élèves.

Le Directeur

Patrice DUCROU